



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bâtiment et travaux de construction.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik Romania SRL
51, Rasaritului Street (DN7)
070000 Buftea
Ilfov
Romania
Phone: +40 372 833 300
Fax: +40 372 833 301
www.bostik.com

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
Belgique Centre Antipoisons Belge: +35 (0) 70 24 52 45
Luxembourg Centre Antipoisons : +352 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4 - (H332)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1 - (H334)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Catégorie 3 Irritation respiratoire	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Aérosols	Catégorie 1 - (H222, H229)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé; Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH204 - Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P260 - Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P405 - Garder sous clef

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387). À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

Pendant le transport en voiture les bidons doivent se tenir debout dans l'espace de chargement. En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former. Les risques mentionnés sont

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

valables pour le contenu non-réagi de la boîte ou de la mousse fraîche. Lorsque le moussage des ergols sont très inflammables.

PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistre- ment REACH
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé 40 - <80 %	618-498-9	9016-87-9	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) Acute Tox. 4 (H332)	STOT SE 3 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5% Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-	-	[7]
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 10 - <20 %	807-935-0	1244733-77-4	Acute Tox. 4 (H302) Carc. 2 (H351) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119486772- 26-XXXX
Isobutane 5 - <10 %	200-857-2 (601-004-00- 0)	75-28-5	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119485395- 27-XXXX
Ether diméthylque 5 - <10 %	204-065-8 (603-019-00- 8)	115-10-6	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119472128- 37-XXXX
Halogenated polyetherpolyol 1 - <2.5 %	-	68441-62-3	Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	01-2119533103- 55-XXXX
Carbonate de propylène 0.1 - <1 %	203-572-1 (607-194-00- 1)	108-32-7	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119537232- 48-XXXX
Butane 0.1 - <0.3 %	203-448-7 (601-004-00- 0)	106-97-8	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	-	-	01-2119474691- 32-XXXX
2,2-Oxydiéthanol 0.1 - <0.3 %	203-872-2 (603-140-00- 6)	111-46-6	Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	01-2119457857- 21-XXXX
2,2-Oxydiéthanol 0.1 - <0.3 %	203-872-2 (603-140-00- 6)	111-46-6	Acute Tox. 4 (H302) STOT RE 2 (H373)	-	-	-	01-2119457857- 21-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

NOTE [7] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptés d'enregistrement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé	618-498-9	9016-87-9	-	-	1.5	-	-
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	807-935-0	1244733-77-4	632	-	-	-	-
Isobutane	200-857-2 (601-004-00-0)	75-28-5	-	-	-	-	-
Ether diméthylque	204-065-8 (603-019-00-8)	115-10-6	-	-	-	-	-
Halogenated polyetherpolyol	-	68441-62-3	1337	-	-	-	-
Carbonate de propylène	203-572-1 (607-194-00-1)	108-32-7	-	-	-	-	-
Butane	203-448-7 (601-004-00-0)	106-97-8	-	-	-	-	-
2,2-Oxydiéthanol	203-872-2 (603-140-00-6)	111-46-6	1120	-	-	-	-
2,2-Oxydiéthanol	203-872-2 (603-140-00-6)	111-46-6	1120	-	4.6046	-	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Isobutane - 75-28-5	C,U
Ether diméthylque - 115-10-6	U
Butane - 106-97-8	C,U

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Peut provoquer une réaction respiratoire allergique. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Ne pas utiliser de solvants ni de diluants pour dissoudre la matière.

Ingestion

Peut produire une réaction allergique. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. Difficultés respiratoires.

Effets de l'exposition

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance. NE PAS ÉTEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI LA FUITE NE PEUT PAS ÊTRE ARRÊTÉE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NO_x). Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Composés halogénés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Bâtiment et travaux de construction.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations

Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Belgique	Luxembourg
Isobutane 75-28-5	-	STEL: 980 ppm STEL: 2370 mg/m ³	-
Ether diméthylque 115-10-6	TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³
Propane 74-98-6	-	TWA: 1000 ppm	-
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane 101-68-8	TWA: 10 µg NCO / m ³ (2.9 ppb) STEL: 20 µg NCO / m ³ (5.8 ppb) Sk* +	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.052 mg/m ³	-
Butane 106-97-8	-	STEL: 980 ppm STEL: 2370 mg/m ³	-

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur	Inhalation	8.2 mg/m ³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

À long terme Effets systémiques sur la santé			
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	22.6 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	2.91 mg/kg pc/jour	

Ether diméthylque (115-10-6)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1894 mg/m ³	

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.87 mg/kg pc/jour	

Carbonate de propylène (108-32-7)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	70.53 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	20 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	20 mg/kg pc/jour	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Cutané(e)	10 mg/cm ²	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	44 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	60 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	43 mg/kg pc/jour	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme	Inhalation	44 mg/m ³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Effets systémiques sur la santé			
travailleur	Inhalation	60 mg/m ³	
À long terme			
Effets localisés sur la santé			
travailleur	Cutané(e)	4440 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs	Inhalation	1.45 mg/m ³	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Inhalation	5.6 mg/m ³	
À court terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Cutané(e)	1.04 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Oral(e)	0.52 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	
À court terme			
Effets systémiques sur la santé			

Ether diméthylique (115-10-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs	Inhalation	471 mg/m ³	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs	Inhalation	1.5 mg/m ³	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Cutané(e)	0.435 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			

Carbonate de propylène (108-32-7)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs	Inhalation	17.4 mg/m ³	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Inhalation	10 mg/m ³	
À long terme			
Effets localisés sur la santé			
Consommateurs	Cutané(e)	10 mg/kg pc/jour	
À long terme			
Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs	Oral(e)	10 mg/kg pc/jour	
À long terme			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Effets systémiques sur la santé			
---------------------------------	--	--	--

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg	

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	12 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.32 mg/l
Eau de mer	0.032 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	19.1 mg/l
Sédiments d'eau douce	11.5 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	1.15 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.34 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	0.51 mg/l

Ether diméthylque (115-10-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.155 mg/l
Eau de mer	0.016 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	160 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.681 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.45 mg/kg de masse sèche

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)
--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.52 mg/l
Eau de mer	0.052 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.6 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.26 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l
Terrestre	0.215 mg/kg de masse sèche

Carbonate de propylène (108-32-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.9 mg/l
Eau de mer	0.09 mg/l
Terrestre	0.81 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	7400 mg/l

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	199 mg/l
Sédiments d'eau douce	20.9 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.09 mg/kg de masse sèche
Terrestre	1.53 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	10 mg/l

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	199 mg/l
Sédiments d'eau douce	20.9 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.09 mg/kg de masse sèche
Terrestre	1.53 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166
Protection des mains	Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
Protection de la peau et du corps	Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.
Protection respiratoire	Assure une protection respiratoire adéquate pendant les pulvérisations. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de filtre recommandé :	Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

État physique Liquide
Aspect Aérosol Mousse
Couleur Jaune
Odeur Léger/légère. Caractéristique.

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non applicable, Aérosol	Non applicable, Aérosol
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	18.6	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.7	
Point d'éclair	Non applicable, Aérosol	Non applicable, Aérosol
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	non applicable. Insoluble dans l'eau.
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Réagit avec l'eau.	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	6 - 6.5	bar @ 23 °C
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	1.0332 g/cm ³	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible
Teneur en COV 166.67 g/L

European directive n°2010/75/UE

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible
Température minimale d'inflammation (°C) 235

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Le produit durcit avec l'humidité. Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive. Protéger de l'humidité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. Eau. Alcools. Amines. Incompatible avec les agents comburants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut s'avérer nocive ou mortelle. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ». L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	3,533.90 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	>2000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	3.14 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé	LD50 > 10000 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	1.5 mg/L (Rattus) 4 h
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	LD50 > 500 - 2000 mg/kg (males); LD50 = 632 mg/kg (females)(Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	LD50 >7 mg/L (4h)(Rattus) (OECD 403)
Isobutane	-	-	=658 mg/L (Rattus) 4 h
Ether diméthylque	-	-	=164000 ppm (Rattus) 4 h
Halogenated polyetherpolyol	LD50 = 1337 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	-	LC50 (4h) > 5.47 g/m ³ (Rat)
Carbonate de propylène	LD50 > 5000 mg/kg (Rattus) OECD 401	> 3000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
Butane	-	-	=658 g/m ³ (Rattus) 4 h
2,2-Oxydiéthanol	=1120 mg/kg bw (human)	= 11890 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC0 (4h)> 4600 mg/m ³ (Rattus)
2,2-Oxydiéthanol	=1120 mg/kg bw (human)	= 11890 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>4600 mg/m ³ (Rattus) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé (9016-87-9)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin				Légèrement irritant pour la peau

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 404	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)		96 heures	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

oculaire sévère irritation des yeux.

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 405	Lapin	œil			Non irritant

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin				irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Informations sur les composants

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 453 : Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation : poumons ; inhalation.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé 9016-87-9	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	CL50 (96h) >1000 mg/L Danio rerio	-	EC50 (24h) >1000 mg/L Daphnia magna		
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 1244733-77-4	EC50 (72h) = 82 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LC50 (96h) = 51 mg/L (Pimephales promelas) Static	-	LC50 (48h) = 131 mg/L Daphnia magna		
Ether diméthylique 115-10-6	-	LC50: >4.1g/L (96h, Poecilia reticulata)	-	> 4400 mg/L (Daphnia) (NEN 6501)		
Halogenated polyetherpolyol 68441-62-3	ErC50 (96h) > 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LC50: =560mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50 (48h): 520 mg/l (Daphnia magna) OECD 202		
Carbonate de propylène 108-32-7	ErC50 (72h): > 900mg/L (Desmodesmus subspicatus, OECD-201)	LC50 (96) h > 1000 mg/L (Cyprinus carpio, 67/548/EWG, Annex V, C.1.)	EC50 > 10000 mg/L 17 h	EC50 (48h): > 1000mg/L (Daphnia magna, OECD 202)		
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	LC50: =75200mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =84000mg/L (48h, Daphnia magna)		
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	LC50: =75200mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 29228 mg/L 15 min	EC50: =84000mg/L (48h, Daphnia magna)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II)	28 jours	0% biodégradation	N'est pas facilement biodégradable

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en	28 jours	16%	N'est pas facilement biodégradable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

flacon fermé (TG 301 D)			
-------------------------	--	--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	2.68
Isobutane	2.8
Ether diméthylque	-0.18
Halogenated polyetherpolyol	3.3
Carbonate de propylène	-0.41
Butane	2.31
2,2-Oxydiéthanol	-1.98
2,2-Oxydiéthanol	-1.98

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Isobutane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Ether diméthylque	La substance n'est pas PBT/vPvB
Halogenated polyetherpolyol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Carbonate de propylène	La substance n'est pas PBT/vPvB
Butane	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,2-Oxydiéthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,2-Oxydiéthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 05 01* déchets d'isocyanates
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
17 06 04 matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 2
Étiquettes 2.1
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
Description UN1950, AÉROSOLS, 2, (D)
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales 190, 327, 344, 625
Code de classification 5F
Code de restriction en tunnel (D)
Quantité limitée (LQ) 1 L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 2.1
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
Description UN1950, AÉROSOLS, 2.1, (0°C c.c.)
14.5 Polluant marin NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantité limitée (LQ) See SP277
N° d'urgence F-D, S-U
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS, INFLAMMABLES
14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

transport

14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
Description	UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A145, A167, A802
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	10L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé	9016-87-9	56 74.
Diisocyanates	--	74

56 . Si le produit est vendu au grand public avec la substance $\geq 0,1\%$, des gants de protection doivent être fournis avec le produit. **74** Si le produit est destiné aux utilisateurs industriels ou professionnels avec une teneur globale en monomères diisocyanates $\geq 0.1\%$ alors l'emballage doit comporter la mention "À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle".

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
non applicable

Polluants organiques persistants
non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs
non applicable

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable

H280 - Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note C: Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères

Note U (tableau 3): Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés:

Press. Gas (Comp.)

Press. Gas (Liq.)

Press. Gas (Ref. Liq.)

Press. Gas (Diss.)

Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

IATA: Association internationale du transport aérien
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Aérosol inflammable	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 24-juil.-2024

Conseil en matière de formation À PARTIR DU 24 AOÛT 2023, UNE FORMATION ADEQUATE EST REQUISE AVANT TOUTE UTILISATION INDUSTRIELLE OU PROFESSIONNELLE
Pour plus d'informations, contacter :
<https://www.safeusedisocyanates.eu/>

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK FP 404 FIRE RETARDANT PU FOAM
Remplace la date 26-juil.-2022

Date de révision 24-juil.-2024
Numéro de révision 5

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité